



Compte-Rendu

Commission Thématique « Communication et développement du territoire »

Le 21 juin 2021 à la Mairie de DOULLENS

Membres présents :

Monsieur Jean-Michel MAGNIER : Président de la Commission Thématique Communication et développement du territoire

Monsieur Henri DEJONGHE : Président de la CLE Authie

Madame Christelle HIVER : Vice-présidente du Conseil Départemental de la Somme et Maire de Doullens

Madame Isabelle ALEXANDRE : Syndicat Mixte Baie de Somme des 3 Vallées

Monsieur Thierry POILLET : CA2BM et Maire de Nempont-Saint-Firmin

Monsieur Patrick CRESTOT : CPIE Val d'Authie et Président de la Commission Thématique Erosion, ruissellement et inondations

Monsieur René DEGUILLAGE : UFC « Que Choisir »

Monsieur Christophe HEMAR : Comité Régional Canoë Kayak des Hauts-de-France

Monsieur Jean-Paul LEROY : GDEAM

Edouard COACHE : Association « Moulins au fil de nos cours d'eau »

Madame Annabelle MORMENTYN : Agence de l'Eau Artois-Picardie

Monsieur Francis PETIT : Vice-président de la CLE Authie

Monsieur Antoine FRICHOT : Animateur du SAGE Authie

Membres excusés :

Monsieur Etienne PERIN : Représentant du Conseil Départemental du Pas-de-Calais

Monsieur Frédéric LABARRE : DDTM de la Somme

Ordre du jour :

1. Introduction

- Rappel sur le SAGE Authie
- Etat des lieux de la politique du SAGE sur le territoire
- Travail attendu de la Commission Thématique
- Enjeux, objectifs et orientations du SDAGE 2022-2027

2. Communication du SAGE Authie

- Discussion autour des enjeux et des objectifs
- Discussion et idées d'actions de communication

3. Site internet du SAGE Authie

- Présentation du site
- Discussion autour de son utilisation

Pièces jointes au compte rendu :

- Présentation

Tour de table :

Jean-Michel MAGNIER, Président de la Commission Thématique communication et développement du territoire introduit la séance en rappelant toute sa volonté de participer à

la CLE Authie et à l'élaboration du SAGE pour permettre notamment son intégration dans le développement du territoire. Il remercie les membres pour leur participation ainsi que Madame HIVER pour son accueil.

Il propose un tour de table pour connaître les attentes des participants à cette commission.

- **Henri DEJONGHE** rappelle l'importance de la communication dans l'élaboration du SAGE Authie. Il précise que l'essentiel de cette élaboration se déroulera dans les commissions thématiques et appelle les membres à être participatifs et créatifs. Il remercie également Madame HIVER pour son accueil.
- **Edouard COACHE**, en tant que riverain du bassin versant de l'Authie, est sensible au tourisme et à l'écologie dans son territoire. Il a le projet de développer une activité touristique avec la remise en fonctionnement de son moulin. Il est favorable et précurseur d'un circuit court économique sur le territoire.
- **Christophe HEMAR**, a le souhait de faire développer l'activité canoë kayak peu exercée sur l'Authie tout en sensibilisant les pratiquants à l'environnement.
- **Isabelle ALEXANDRE**, est sensible à l'intérêt de préserver l'Authie et sa qualité par les projets d'entretien et de restauration et aussi au développement économique par la présence d'activités diverses.
- **Patrick CRESTOT**, indique son intérêt pour le SAGE Authie par sa présidence à la Commission Thématique Erosion, ruissellement et inondations.
- **Annabelle MORMENTYN**, chargée d'intervention à l'Agence de l'Eau Artois-Picardie a pour mission de suivre le SAGE Authie dans son élaboration.
- **Thierry POILLET**, Maire de Nempont-Saint-Firmin, a un intérêt pour la qualité de l'eau et l'entretien de l'Authie. En tant que « nouvel » élu, il a remarqué un manque d'entretien des rives de l'Authie et indique l'importance de communiquer sur le SAGE et sur son entretien à la population notamment aux riverains des petites communes.
- **René DEGUILLAGE**, se présente en tant que représentant du service environnement de l'association UFC « Que Choisir » pour informer, conseiller et défendre les consommateurs du bassin.
- **Jean-Paul LEROY**, représentant du GDEAM côté Authie est sensible à la communication du SAGE.
- **Christelle HIVER**, Présidente de la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie, indique qu'un projet de territoire de l'EPCI est à l'aube d'être voté. Ce projet prendra en compte l'aspect environnemental, notamment le développement durable et précise que le développement économique se construira autour de l'enjeu de la richesse écologique du territoire.
- **Jean-Michel MAGNIER**, en tant qu'utilisateur habitué de l'Authie, connaît bien tous les aspects du fleuve, que ce soit ses problématiques ou les activités touristiques mis en place.

1) Introduction

La présentation est réalisée par Antoine FRICHOT, animateur du SAGE Authie.

Cf présentation

Remarques :

Pas de remarques particulières sur cette présentation.

2) Communication du SAGE Authie

a) Discussion autour des enjeux et des objectifs

Une proposition de stratégie est présentée se basant sur la méthode de hiérarchisation du SDAGE 2022-2027 → enjeux, objectifs, orientations et dispositions (ou actions).

L'enjeu proposé est la **dynamique du SAGE Authie sur le territoire**

Les objectifs proposés sont :

- **Objectif 1** : développer la connaissance du SAGE Authie sur le territoire ;
- **Objectif 2** : dynamiser le travail de la Commission Locale de l'Eau de l'Authie ;
- **Objectif 3** : promouvoir le SAGE Authie dans le développement du territoire.

Remarques :

Pas de remarques particulières sur ses propositions.

b) Discussion et idées d'actions de communication

Objectif 1 : développer la connaissance du SAGE Authie sur le territoire

- Sensibiliser la population sur les enjeux et les problématiques liées à l'eau

Propositions :

- Mettre en place des actions de sensibilisation auprès des écoles, collèges ou lycées par des animations techniques, des vidéos ou des sorties terrains car les jeunes peuvent être les premiers vecteurs de la communication.
- Elargir ces sorties terrains pour différent public (riverains, élus).

Remarques :

Il est indiqué l'importance de mettre en place de la communication ponctuelle auprès du grand public mais aussi de maintenir une communication linéaire avec une sensibilisation régulière auprès des élus et des collectivités.

- Communiquer sur le SAGE Authie et son état d'avancement

Propositions :

- Mettre en place des points d'étape présentant l'avancement des travaux de la CLE et du SAGE dans les 8 EPCI avec une priorité pour ceux qui ont des projets territoriaux en cours afin qu'il n'y ait pas de décalage entre les objectifs et les orientations du projet avec ceux du SAGE.
- Rencontrer chaque EPCI, à l'issue du travail en commission et de validation par la CLE, annuellement chaque 1^{er} trimestre à partir de 2022. Tous les élus, même ceux ne participant pas à la CLE Authie, peuvent être intéressés et doivent être informés de l'état d'avancement du SAGE du Authie.

- Utiliser d'avantage les réseaux sociaux, pour communiquer sur le SAGE Authie, notamment le Facebook du Symcées. Il est précisé qu'un suivi régulier du contenu est important. Il est proposé de se rapprocher des services communication des EPCI pour utiliser leurs réseaux sociaux et leur site internet.
- Réaliser une nouvelle brochure en début d'année 2022 à destination des services communication de chaque EPCI afin qu'elle soit diffusée sur leurs réseaux sociaux.
- Pour communiquer auprès des Maires des 155 communes, les EPCI doivent intervenir en tant que relais de l'information afin que chaque Maire puisse la relayer à leur tour auprès de leurs communes.
- Organiser une conférence de presse après chaque validation des travaux de la CLE.

Remarques :

Il est demandé à ce que les services urbanismes se rapprochent de la CLE Authie lorsque des projets territoriaux comme les SCoT ou les PLU sont engagés. Il est rappelé que c'est une obligation des collectivités.

Il est précisé que les travaux d'élaboration du SAGE de l'Authie ont commencé depuis longtemps mais que depuis quelques années, ce SAGE a été « oublié » suite à l'absence d'animation et de structure porteuse. Ce qui justifie l'intérêt de cette commission en permettant de relancer une nouvelle dynamique.

Il est remarqué que le Facebook du Symcées n'est pas assez explicite sur son intérêt vis-à-vis de l'eau en général et sur ses missions. Il n'y pas de d'accroche montrant que c'est l'organe opérationnel de gestion de l'eau sur le bassin versant.

Un point d'attention est porté sur la pertinence de la documentation en format papier destiné au grand public et sur sa diffusion. La possibilité pour le lecteur de réagir sur le contenu doit être permise afin qu'il se sente appliquer dans la démarche.

Objectif 2 : dynamiser le travail de la Commission Locale de l'Eau de l'Authie

Les actions proposées sont les même que celles de la communication du SAGE Authie et de son état d'avancement.

Objectif 3 : promouvoir le SAGE Authie dans le développement du territoire

- Créer un lien entre le SAGE Authie et les services urbanismes

Il est rappelé que les services urbanismes doivent obligatoirement se rapprocher de la CLE Authie pour obtenir les informations nécessaires afin que les différents projets soient compatibles avec le SAGE Authie.

- Créer un lien entre le SAGE Authie et les activités touristiques et de loisirs

Comment faire connaître le SAGE Authie à travers ces activités ?

Comment doivent se comporter les activités touristiques et de loisirs vis-à-vis du SAGE Authie ?

Propositions :

- Se rapprocher des autres structures du territoire pour faire un recensement sur ce qui est déjà mis en place sur le territoire notamment par les Fédérations de pêche, le CPIE Val d'Authie ou les clubs sportifs.
- Exposer, lors des sorties natures ou d'autres événements, des panneaux de communication sur le SAGE Authie.
- Utiliser le site du SAGE Authie comme vecteur des activités organisées sur le territoire à destination des usagers.

c) Présentation du concours vidéo pour la consultation du public du SDAGE 2022-2027

La présentation est réalisée par Antoine FRICHOT, animateur du SAGE Authie.

Cf présentation

Remarques :

Pas de remarques particulières.

3) Site internet du SAGE Authie

Le site internet du SAGE Authie est présenté : <https://www.sageauthie.fr/>

Une vidéo présentant le bassin versant de l'Authie et de ses enjeux, créée il y a 4 ans par le Symcéc, est également présentée.

Propositions :

- Ajouter une phrase d'accroche dans la page d'accueil pour attirer et intéresser le lecteur.
- Bien différencier le contenu à destination du « grand public » et celui à destination du « professionnel » en affichant l'essentiel de l'article ou du document en quelques lignes et de laisser la possibilité au lecteur d'avoir plus de détails en « continuant la lecture ».
- Rajouter un onglet « outils pédagogiques » avec de la documentation sur la thématique de l'eau en général
- Mettre en ligne la vidéo sur le site internet dans l'onglet « outils pédagogiques » à destination des écoles, collèges ou lycées.

Remarques :

Il est remarqué que la vidéo sur la page d'accueil ne se diffuse pas lorsque le site est ouvert avec un téléphone portable. Le titre est également illisible.

Monsieur Francis PETIT, Vice-président de la CLE Authie rappelle bien l'importance de la notion de développement du territoire dans cette commission et les enjeux touristiques et économiques du bassin versant de l'Authie qui y sont liés. Il précise qu'il ne faut pas opposer les contraintes liées à la gestion de l'eau et celles sociales et économiques, mais plutôt de trouver un consensus.

Remarques ou propositions après envoi aux membres de la commission thématique

Nicolas VANSTAEVEL de la DDTM du Pas-de-Calais propose de créer sur le site internet du SAGE Authie un espace dédié au grand public avec une vulgarisation des différentes thématiques abordées dans le SAGE.

Une vidéo du grand et du petit cycle de l'eau pourrait être mise en introduction puis différentes vidéos explicatives des sujets plus précis (continuité écologique, érosion et ruissellement, zones humides).

Objectifs de la 2^{ème} commission thématique

La deuxième commission thématique communication et développement du territoire permettra de discuter sur les éventuelles remarques reçues et de valider en commission l'enjeu et les objectifs. Cette stratégie sera présentée et validée en réunion de CLE le 15 décembre 2021.

Cette réunion permettra également de discuter sur la mise en œuvre des actions proposées.